

CANNARA BIOTECH INC. ANNONCE LES RÉSULTATS DE SON ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES ET LA CONVERSION EN CAPITAUX PROPRES DE DÉBENTURES CONVERTIBLES D'UNE VALEUR DE 5 MILLIONS DE DOLLARS AU PRIX DE 0,18 \$ PAR ACTION ORDINAIRE

MONTREAL, QUÉBEC – 10 février 2023 – [Cannara Biotech Inc.](#) (« **Cannara** » ou « **la Société** ») ([TSXV: LOVE](#)) ([OTCQB: LOVFF](#)) ([FRA: 8CB](#)), un producteur verticalement intégré de cannabis et de produits dérivés de qualité supérieure à prix abordable comptant deux méga-installations de culture basées au Québec, couvrant plus de 1 650 000 pieds carrés, a annoncé aujourd'hui qu'à la suite de son communiqué daté du 11 janvier 2023, la Société a tenu son assemblée annuelle des actionnaires le 25 janvier 2023 (« **l'assemblée** »).

Lors de l'assemblée, les actionnaires désintéressés ont adopté une résolution ordinaire approuvant la création d'une nouvelle personne exerçant un contrôle découlant de la conversion des débentures convertibles (les « **débentures convertibles** ») détenues par Olymbec Investments Inc. (« **Olymbec** ») en actions ordinaires de la Société.

Des débentures convertibles d'un montant de capital total de 5 000 000 \$ ont été émises à Olymbec le 12 juillet 2021 et portent intérêt à un taux de 4 % par année, composé semestriellement, et sont convertibles en totalité, ainsi que tout intérêt couru, en actions ordinaires de la Société au prix de 0,18 \$ l'action ordinaire.

Le 7 février 2023, la Société a reçu un avis de conversion d'Olymbec pour convertir 5 317 645 \$ (capital et intérêts courus à ce jour) en 29 554 139 actions ordinaires de la Société. Le 9 février 2023, la Société a émis des actions de trésorerie relativement à la conversion, sous réserve de l'approbation de la TSX-V, réduisant ainsi de 5 317 645 \$ ses titres de créance à long terme.

Avant la conversion, Olymbec détenait 163 650 184 actions ordinaires de la Société, représentant 18,65 % des actions ordinaires émises et en circulation. À la suite de la conversion, Olymbec détient maintenant la propriété directe et le contrôle de 193 204 323 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 21,30 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Si Olymbec devait exercer ses droits de conversion pour toutes ses débentures convertibles restantes, elle détiendrait alors 224 870 990 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 24,79 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Olymbec peut, de temps à autre, acquérir des titres supplémentaires de la Société, aliéner une partie ou la totalité des titres existants ou des titres supplémentaires ou continuer de les détenir.

Une résolution ordinaire a également été adoptée lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, approuvant une modification au régime d'achat d'actions de la Société et l'adoption et la mise en œuvre du programme d'unité d'action subalterne (« **UAS** »), sous

réserve de l'approbation de la TSX-V. Le 9 février 2023, la Société a accordé un total de 7 891 827 UAS à certains employés, sous réserve de certaines conditions d'acquisition et en obtenant l'approbation de la Bourse de Toronto pour le programme d'UAS.

Par ailleurs, la Société a également reçu l'approbation de la Bourse de croissance TSX et des actionnaires afin de procéder au regroupement de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société à raison dix (10) actions ordinaires avant regroupement pour une (1) action ordinaire après regroupement. À l'heure actuelle, le capital-actions autorisé de la Société est un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, dont 907 035 460 actions sont émises et en circulation, et 52 363 728 actions supplémentaires sont réservées à l'émission au moment de l'exercice des options d'achat d'actions et UAS existantes. Le regroupement des actions devrait entrer en vigueur le lundi 13 février 2023, donnant lieu à environ 90 703 546 actions ordinaires émises et en circulation, ainsi qu'à 5 236 373 actions réservées à l'émission et à l'exercice des options d'achat d'actions existantes et des UAI, sous réserve d'un ajustement pour les fractions d'actions. La quantité d'options d'achat d'actions et le prix d'exercice de celles-ci seront ajustés en fonction du ratio du regroupement. Le nom et les symboles boursiers de la Société demeureront inchangés.

« Cannara Biotech continue de croître, et la confiance de nos principaux actionnaires est essentielle pour assurer un bilan solide nécessaire afin de soutenir les plans d'expansion de la Société, en particulier dans le contexte économique actuel de hausse des taux d'intérêt. Non seulement l'élimination de titres de créance de plus de 5,3 millions de dollars améliore la situation de notre fonds de roulement, mais elle permet aussi à Cannara de mieux exploiter les possibilités d'expansion qui pourraient se présenter à court terme. Cela n'aurait pas été possible sans l'appui extraordinaire que nous avons reçu non seulement d'Olymbec, mais aussi de tous nos grands actionnaires, a déclaré Nick Sosiak, chef de la direction financière de Cannara Biotech. *« Pour passer à l'étape suivante en tant que société ouverte, une consolidation des actions était nécessaire afin d'attirer de nouveaux investisseurs institutionnels qui cherchaient à déployer des capitaux dans les entreprises rentables et en croissance dans le secteur du cannabis. Cette conversion ouvre des portes à l'entreprise qui n'étaient tout simplement pas disponibles avant la consolidation. Nous avons hâte d'accueillir de nouveaux actionnaires qui partagent notre vision d'offrir du cannabis de grande qualité à des prix raisonnables et notre ferme conviction que le cannabis demeurera un produit de base dans le paysage des consommateurs pour les générations à venir »*, a conclu M. Sosiak.

Voici la déclaration de Zohar Krivorot, président et chef de la direction de Cannara Biotech : *« Nous avons connu un mois record en janvier sur le plan des revenus. L'expansion des ventes de cannabis sur les marchés actuels a stimulé cette croissance, mais ce sont nos produits de grande qualité à prix abordables qui distinguent Cannara*

des autres producteurs de l'industrie Les consommateurs de cannabis n'ont jamais eu accès à une gamme de produits aussi vaste que celle qui est offerte à l'heure actuelle, et le fait de voir que nos produits ne restent pas longtemps sur les tablettes témoigne non seulement de la loyauté et de la valeur de nos clients, mais aussi du travail acharné du personnel dévoué de Cannara sans lequel tout cela ne serait pas possible. Janvier étant l'un de nos mois de ventes de cannabis les plus élevés,, nous ne pouvons qu'être optimistes quant à ce que nous réserve le reste de l'année pour notre entreprise renommée en pleine croissance », a conclu M. Krivorot.

Ce communiqué de presse est publié dans le cadre du Règlement 62-103 sur les systèmes d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés. Une copie du rapport d'alerte est en cours de dépôt auprès des commissions de valeurs mobilières applicables et sera disponible dans le profil de la société sur SEDAR (www.sedar.com). Le siège social de Cannara est situé au 333, boul. Décarie, bureau 200, Montréal (Québec) H4N 3M9. L'adresse de bureau principale d'Olymbec est le 333, boul. Décarie, bureau 500, Montréal (Québec) H4N 3M9.

Personnes-ressources :

Nicholas Sosiak, CPA, CA

Chef de la direction financière

nick@cannara.ca

Zohar Krivorot

Président et chef de la direction

zohar@cannara.ca

À propos de Cannara Biotech Inc.

[Cannara Biotech Inc.](#) ([TSXV: LOVE](#)) ([OTCQB: LOVFF](#)) ([FRA: 8CB](#)) est un producteur verticalement intégré de cannabis cultivé et de produits dérivés du cannabis de qualité supérieure et abordables destinés aux marchés québécois et canadien. Cannara possède deux méga-installations situées au Québec, qui s'étendent sur plus de 1 650 000 pieds carrés et qui représentent un potentiel de culture annuelle de 120 000 kg. Tirant parti des faibles coûts d'électricité du Québec, les installations de Cannara créent des produits de cannabis de première qualité à prix abordable. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site cannara.ca.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde concernant les « renseignements prospectifs »

Le présent communiqué contient certains renseignements prospectifs. De tels renseignements comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les rendements ou les réalisations réels divergent substantiellement de ceux sous-entendus dans les énoncés aux présentes. Par conséquent, ces énoncés ne devraient pas être perçus comme des garanties de rendements ou résultats futurs. Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les croyances actuelles de la Société, sur ses suppositions et sur les renseignements actuellement disponibles, ainsi que sur d'autres facteurs. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont pertinents qu'à la date de ce communiqué de presse. En raison des risques et des incertitudes, incluant ceux identifiés par la Société dans ses documents publics déposés, les événements réels peuvent différer de façon considérable des attentes actuelles. La Société n'assume aucune obligation ou intention quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.